2. Restauration   
« Vingt cinq méthodes pour la restauration sont évoquées dans Le Tantra l’Ornement du Coeur Adamantin. »

En générale, quant on commet une chute il faut restaurer le lien sacré. Pour ce faire, ceux qui n’ont recu que les les initiations générales pourront a nouveau recevoir les sept initiations quand ils auront récité trente six mille fois le mantra de chaque divinités du mandala et auront pris mentalement l’engagement de ne pas recommencer.  
Ceux qui ont recu les initiations non communes du vase et secrète il est dit qu’ils peuvent a nouveaux recevoir les intiations après avoir accompli les punitions données par leur maître.

Les vingt cing punitions ou moyens pour la réstauration à appliquer sont évoqués dans Le Tantra l’Ornement du Coeur Adamantin :  
“(1) Se confesser devant le champ d’accumulation (des divinités que l’on visualise devant soi) et (2) se purifier en faisant usage des mantras et moudras de dispersion ;  
(3) Accomplir les ablutions extérieures (avec l’eau du vase d’initiation) et intérieures (recevoir des divinités imaginées dans l’espace les initations des cinq familles de Bouddha) et (4) bruler la syllabe germe (au nombril) avec le feu intérieur ;  
(5) Méditer l’essence non née et (6) prendre les initiations extérieures (par le Lama) et intérieures (l’auto-initiation).  
(7) Se confesser en présence d’une assemblée (lors d’un festin tantrique ou autre) et (8) faire une confession exprimant le remord devant un support sacré ;  
(9) Offrir des mandalas ou autres offrandes et (10) confectionner des supports d’offrandes représentant les Ainsi-allés (stupas, statues etc);   
(11) Se purifier par des offrandes paisbles dans le feu et (12) faire de vastes offrandes de torma;   
(13) Réciter le mantra de sa divinité et (14) méditer la stabiliter mentale profonde;   
(15) Sauver la vie d’êtres vivants et (16) lire les textes sacrés des soutras et des tantras;   
(17) S’en remettre au Lama comme s’il était le joyau sommital et (18) accomplir la profonde auto-initiation ;  
(19) Réciter le mantra de cent syllabes de l’Aini-allé et (20) réciter les mantras-dharanis lors des jours auspicieux;   
(21) Réciter aux six moments de la journée le Soutra des Trois Amoncellements et (22) méditer Vajrasattva et réciter son mantra;   
(23) Pratiquer le Guru yoga utilisant les trois vajras (se visualiser comme la divinité et son maître marqué des syllabes germes OM AH HOUNG à ses trois emplacements) ;  
(24) Faire la méditation du yoga la glorieuse goutte et (25) celle du yoga subtile.”

« Les offrandes au feu, récitations, méditations, ganachakras etc;   
Sont a appliquer selon l’intensité de la faute -détérioration, transgression ou rupture-.  
Majeures ou mineures, elles peuvent être conféssées si on ne dépasse pas l’espace d’une session. »

Toutes les classes des tantras supérieures ou des tantras inférieurs mettent l’accent sur le fait de faire en générale, les offrandes dans le feu pour purifier les actes négatifs et plus spécifiquement l’offrande dans le feu de la Vajradaka; de méditer sa divinité et d’en réciter le mantra; offrir un ganachakra véritable ou la fête tantrique concordante du festin de Dakas. Ces tantras préconisen aussi d’autres méthodes. Tous ces moyens de restauration extraordinaires doivent être accomplis en un nombre et pour une durée proportionnelle à la gravité de la faute :détérioriation, transgression ou rupture.

De surcroît, si on n’applique l’antidote dans l’espace d’une des six périodes de la journée, on parle de dépassement du délai d’une période ; si on ne se confesse pas dans l’espace d’une journée c’est une contravention, dans l’espace d’un mois, c’est une détérioriation, dans l’espace d’une année, c’est une transgression, dans l’espace de deux ou trois ans, c’est une rupture. La lourdeur de la faute augmente donc progressivement avec le temps. Par conséquent, si on fait la confessions avec son coeur avant la fin du délais, le lien sacré est ravivé. Cependant, aprés une période de trois années il ne peux plus être réparé et il est dit que la conséquence sera de renaître sans aucun doute en enfer.

Toutes les chutes, quelqu’elles soient doivent donc être contrôlée par leur antidote qu’est la présence et la vigilance. Il faut toutefois s’appliquer à ce que, de prime abord, elle ne surgissent pas. Si pourtant une chute à lieu, quelle soit sévère ou légère, elle peut être restaurée si elle est conféssée dans le délai d’une période de temps.